



Buxières
Buxerulles
Woinville

COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES – BUXERULLES – WOINVILLE

www.buxieres-sous-les-cotes.fr

BULLETIN N° 70 du 1^{er} MARS 2016

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 février 2016

Étaient excusées : Amandine FLOQUET (pouvoir à Odile BEIRENS) et Sophie BIANCHIN (pouvoir à Vincent PHILIPPE).

Dissolution de l'Association Syndicale Autorisée de Drainage de la Vallée de l'Yron (ASAD) : Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de l'Association Syndicale Autorisée de Drainage de la Vallée de l'Yron exposant sa décision de dissolution volontaire. A cette occasion, l'ASAD a acté la répartition des fonds restant aux Associations foncières ou à défaut aux communes au prorata des hectares drainés, avec cependant un minimum de dix hectares. En conséquence de ces décisions, et après établissement du tableau récapitulatif des hectares drainés il apparaît que la commune de Buxières-sous-les-Côtes participe à cette répartition pour 2.96 % des sommes disponibles. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce reversement de 2.96 % des sommes disponibles.

Achat d'une parcelle boisée :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de Madame Elisabeth CORVISIER MOUSSEAU de vendre sa parcelle cadastrée 585 ZB 122 lieudit « Morinvaux » d'une contenance de 80a 60ca à la commune de Buxières-sous-les-Côtes.

Sur la base d'une expertise de l'ONF, le prix de vente convenu est de 4 600 €, frais de notaire à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de se rendre acquéreur de ladite parcelle aux conditions énoncées ci-dessus. Le notaire chargé d'établir l'acte correspondant sera Maître Valérie PRUD'HOMME à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel.

Le Maire est chargé et autorisé à signer tous les documents découlant de cette transaction.

Demandes de subventions : Rénovation et amélioration de la performance énergétique de 2 logements communaux

Le Maire rappelle le projet de rénovation des logements communaux pour diminuer la consommation énergétique et les requalifier intérieurement.

Le projet était prévu en deux étapes : changement des 18 fenêtres et 2 portes du bâtiment de la Mairie de Woinville en 2015 puis poursuite de la démarche par la rénovation intérieure de 2 logements en 2016 ; étude réalisée par Jean-Marc CADEL, architecte dplg. L'Etat n'a pas accordé la subvention en 2015, les travaux n'ont pas été menés. En 2016, la commune doit mettre en œuvre l'ensemble des travaux afin de mettre en location les appartements, fin 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Accepte à l'unanimité de faire réaliser l'ensemble des travaux nécessaires au projet de rénovation et performance énergétique de 2 logements communaux situés dans le bâtiment de la mairie de Woinville d'un montant de 114 173,12 € HT,

-Charge le Maire de solliciter une aide financière auprès de :

-Meuse Energie Nouvelle /Conseil Départemental de la Meuse et de EDF pour un montant de 9 000 €

- GIP Objectif Meuse pour un montant de 6 000 €

- Conseil régional Alsace Champagne Ardennes Lorraine pour un montant de 11 400 €

- Etat /DETR pour un montant de 40 900 €

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 8/2016 du 25/01/2016 reçue en Sous-Préfecture de Commercy le 03/02/2016.

Pour mémoire, 5000 € sur la réserve parlementaire et 6858 € de la Région Lorraine 2015 sont déjà acquis.

Demandes de subventions : Aménagement de la place de la mairie à Woinville :

Le Maire rappelle le projet global d'aménagement des espaces communaux. Parmi les projets, celui de la place de la mairie à Woinville a été jugé prioritaire par le conseil municipal. Cette place dessert un arrêt de bus scolaire dont il faut revoir les conditions de sécurité et de convivialité pour les enfants. Par ailleurs cet aménagement qualifiera l'entrée de Woinville d'autant que le bâtiment de la mairie est un beau bâtiment du 19^{ème} siècle à mettre en valeur dans lequel sont créés des logements ; le sentiment de bien-être des locataires en sera également conforté.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-Accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux nécessaires au projet d'aménagement de la mairie de Woinville pour un montant de 34 725 €HT,

-Charge le Maire de solliciter une aide financière auprès de :

- La Région Alsace Champagne Ardennes Lorraine pour un montant de 6 945 €

- L'Etat /DETR pour un montant de 6 945 €

- Le Conseil Départemental de la Meuse pour un montant de 5 000 €.

Aménagement de la place de la mairie à Woinville : APD

Le Maire rappelle le projet global d'aménagement des espaces communaux dont l'avant-projet sommaire a été réalisé par BPU de Surgy. L'aménagement de la place de la mairie à Woinville jugé prioritaire par le conseil municipal, doit faire l'objet d'une étude d'avant-projet détaillé ainsi que d'une étude-projet avec descriptif des travaux, afin de pouvoir lancer les travaux dans de bonnes conditions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de faire réaliser les études APD et l'étude-projet avec descriptif de travaux par BPU de Surgy pour un montant de 3290 € HT.

Matériel pour l'entretien des espaces verts de la commune :

Le Maire rappelle la création d'un poste d'agent communal dont la mission générale est d'entretenir les espaces verts et le patrimoine communal.

Dans ce but, la commune doit se doter de matériels d'entretien tels que tracteur tondeuse, tondeuse à main, débroussailleuse, semoir saleuse.

Deux entreprises ont été consultées : Gueyraud à Apremont-la-Forêt et Udron à Nonsard-Lamarche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition faite par Udron pour un montant de 20 968 € HT.

Orientations budgétaires 2016

Si l'ensemble des recettes en dotations n'est pas encore connu, il est cependant possible de compter sur un revenu à priori constant sauf pour la DGF dont on pense qu'elle peut baisser du même montant qu'en 2014, soit environ 5000 €.

Les prévisions de vente de bois annoncent un montant légèrement supérieur à 2015.

L'année 2016 voit un engagement financier plus important en particulier pour réhabiliter les logements et pour assurer les travaux d'entretien de la commune ; effort qui ne sera plus à renouveler à la même hauteur ensuite. Ceux-ci sont par ailleurs créateurs de revenus ; d'une part directement par la location de logements rénovés et à moyen terme par l'entretien suivi du patrimoine communal et de ses espaces, générateurs de qualité de vie et d'économie d'intervention lourde de réhabilitation.

En 2015, la Commune a payé une annuité d'emprunt globale de 24 999,32 €.

En 2016, elle paiera une annuité de 14 677 € car en décembre 2015, un emprunt d'un montant de 10 322,32 € était soldé ; à noter que le remboursement au FFN (fonds forestier national) de 3 668 € sera soldé en mai 2016.

La Commune peut donc envisager de faire si besoin, un nouvel emprunt pour concourir à la réalisation des travaux de réhabilitation des logements communaux et assurer une marge de trésorerie de sérénité.

Les investissements en matériel d'entretien liés au poste d'agent communal représenteront un effort d'environ 9 000 € supplémentaires par rapport au budget 2015 mais qui ne seront pas à reproduire en 2017. Par ailleurs, en 2017 la Commune bénéficiera encore de l'aide CUI.

Projets 2016

AMENAGEMENT

Une étude d'aménagement du patrimoine et des espaces de la commune a été réalisée en 2015 par le BPU Gwénaëlle de Surgy. Elle a fait suite au travail de la Commission Aménagement (commission municipale et comité consultatif) en 2014.

Les projets ont été priorisés par la Commission municipale le 7 décembre 2015 :

Priorités 1 : 2016

Woinville :

- Espace mairie et bus : assurer la sécurité des enfants – compléter la rénovation des logements- mettre aux normes d'accessibilité
- Entrée Est avec chantier plantation haies et arbres : terminer chantier engagé en 2015

Buxières :

- Place de l'église : plantation d'un noyer

Rappelons qu'en 2015, l'aménagement de l'arrêt de bus et ses environs à Buxerulles a été fait.

Priorités 2 : 2017

Woinville :

- Place de l'église

Buxières :

- Place de l'église tranche 1

Priorités 3 : 2018 et 2019

Buxières :

- Place du lavoir
- Place de l'église tranche 2

Buxerulles :

- Place de la fontaine

VOIRIE ET ESPACES VERTS

Un poste d'agent d'entretien communal a été créé au 1^{er} février 2016. Il est chargé de l'entretien général des espaces de la commune, du petit patrimoine, des bâtiments communaux.

Pour abriter les équipements de travail, l'ASCBBW met à la disposition de la Commune par convention, un bâtiment qu'elle n'utilise plus. La commune va s'équiper (tracteur tondeuse, tondeuse à main, débroussailleuse, semoir saleuse).

La question de la sécurité routière se pose dans les 3 villages ; en priorité sur la RD 108, la RD 119, la voie communale n°3 dit de Buxerulles à Montsec : vitesse, priorités non respectées, sortie de garage et cheminement piétons dangereux sur la RD 108 à hauteur du Vieux Pressoir. Elle se pose aussi à certains croisements de rue dans les villages (visibilité).

Ce dossier a déjà fait l'objet d'un premier traitement en 2015. Il fera l'objet d'une seconde tranche en 2016.

La grand'rue à Buxerulles ainsi que la rue Maujoyet présentent d'importants nids de poule qui seront réparés.

LOGEMENTS COMMUNAUX

L'année 2016 verra la réhabilitation des logements du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage droite, actuellement vacants, dans la mairie de Woinville.

CHEMINS ET FOSSES

En juin 2016, l'entretien des fossés et la restauration des petits ouvrages hydrauliques sur la voie communale n°3 de Buxerulles à Montsec sera réalisé.

L'état général des fossés (curage, rôle assainissement, inventaire faunistique et floristique, cartographie, plan d'entretien) est en cours de réalisation comme prévu, par un stagiaire Maximilien Perrin.

L'entretien des chemins ruraux : la réparation des chemins blancs commandée à l'entreprise Vuillaume en 2015 sera effectuée en 2016.

Il est également nécessaire de dresser un suivi de l'entretien des chemins avec cartographie, repérage des limites de propriétés et des haies, nature de l'entretien à apporter et priorités. Ce travail pourrait aussi faire l'objet d'un stage.

PLU : l'étude PLU est en cours. Elle est réalisée par le BE Environnement Conseil de Chalons en Champagne.

PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT : étude en cours par le bureau OXYA de Gérardmer.

COLUMBARIUM OU JARDIN DU SOUVENIR

L'étude de l'installation d'un columbarium dans chacun des cimetières est en cours. Un conseil paysager par le CAUE nous sera prodigué en mars 2016. L'ensemble sera finalisé au cours du 2^{ème} trimestre 2016.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE LA COMMUNE

Patrimoine historique : Un sentier de découverte des sites de la guerre 14-18 est à l'étude avec le concours de Martial Talfournier et de l'association des Amis des Côtes. Il comprendrait une mise en valeur immédiate de sites déjà restaurés : panneaux simples sur sites ainsi que la création d'une maquette qui serait installée dans le lavoir, voie romaine à Woinville.

Patrimoine naturel : l'ouverture du site de la chapelle des Bures est en cours pour permettre la réinstallation des espèces floristiques et faunistiques de la pelouse calcaire. Une table d'orientation existe déjà qui pourrait être complétée d'une information sur la formation du paysage des Côtes. Le milieu pelouse calcaire pourrait aussi être favorisé sur l'espace privé dit «la roche» ainsi que sur la propriété de la commune située à l'intersection de la vieille côte avec la stratégique.

Le coût des travaux d'amélioration du chemin pour accéder à la Réserve Nationale de Chasse et Faune Sauvage sont estimés à 5000 €. Il faut aussi prévoir un panneau d'information. Cependant ces travaux sont dépendants de la prise en charge du restant du sentier appartenant au SM Lac de Madine. Un premier contact a été pris à ce sujet.

Mise en valeur de la commune :

- Un dépliant reste à l'étude.
- Harmonisation de la signalisation des activités dans la commune :

Cette question sera travaillée en 2016 pour présenter un projet à mettre en œuvre en 2017 au moment où la Commune entreprendra d'aménager la place de l'église à Woinville. Pour permettre une meilleure communication des activités, un panneau RIS temporaire a été installé dans chaque village en 2015. Ils ont vocation à disparaître progressivement à partir du moment où la Commune posera les panneaux définis dans le cadre de l'étude Aménagement.

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEP)

Le PETR Cœur de Lorraine est porteur d'un programme TEP. Ce programme permet de mettre en place un projet de réduction des dépenses liées à la consommation d'énergie (constructions, habitat, activités économiques, transports, loisirs...). La Ville de Saint-Mihiel a proposé un ensemble d'actions visant à redynamiser son activité actuellement faiblissante. Si cet enjeu est de nature à apporter une réelle dynamique dont les communes environnantes pourront bénéficier, il est aussi important que celles-ci puissent réfléchir à une démarche d'économie de l'énergie. Aussi la Commune de Buxières-sous-les-Côtes a-t-elle proposé de participer à la production d'énergie renouvelable par l'étude de l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures de ses bâtiments publics. Ce projet se veut également expérimental au titre de l'architecture et des paysages des villages des côtes de façon à s'inscrire dans le

respect de ceux-ci. Il aura donc aussi pour vocation d'associer les communes du PETR à la réflexion et à la démarche du projet afin de contribuer à ce qu'elles puissent s'emparer de son expérience.

Ce programme pourra contribuer au financement de l'étude et de l'installation de la centrale. Le montage du dossier est en cours par le PETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le document d'orientations budgétaires 2016.

INFORMATIONS

DÉCÈS : Madame Simone RISARI née HOELT est décédée le 11 février 2016 à Buxières. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et nous l'assurons de nos pensées chaleureuses.

FISSURES DANS LES MURS DES MAISONS : Quelques propriétaires ont constaté l'apparition de fissures dans les murs de leur maison. Celles-ci pourraient être dues au phénomène de retrait gonflement des argiles qui apparaît en période de sécheresse. Si tel est votre cas, il faut déclarer les dommages subis à votre assureur comme lors d'un sinistre classique. Puis nous faire part de votre déclaration de façon à ce que nous puissions recenser les dommages subis dans la commune et demander la reconnaissance de catastrophe naturelle.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce document régit l'urbanisme sur l'ensemble de la commune. Il doit exprimer le projet d'aménagement sur une durée d'environ 15 ans.

Vous êtes invités à participer à une réunion d'information publique au cours de laquelle vous seront présentés le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il définit **les orientations** d'urbanisme et d'aménagement retenues par la Commune.

La réunion aura lieu mardi 15 mars à 18h30 – salle communale à Buxières

ORDURES MENAGERES- PRE INFORMATION

La collecte des ordures ménagères et des sacs de tri change de jour. Elle se fera le **mercredi matin (sortie des poubelles et sacs le mardi soir)**. Elle prendra effet fin mars, d'ici là, la Communauté de communes fera une nouvelle information.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016 ASCBBW /COMMUNE

2 avril : chasse à l'œuf à Buxerulles

28 et 29 mai : dans le cadre de la commémoration internationale de la Bataille de Verdun, l'ASCBBW organise une exposition sur la peinture sur la guerre 14/18. La commune offrira le pot du vernissage.

20 mai : sortie découverte de l'Est Républicain à Houdemont

4 juin : fête des 3 villages à Woinville

18 juin : feux de la Saint Jean à Woinville avec barbecue et animation musicale avec le groupe «les Quiches lorraines»

13 juillet : organisé avec la Commune : retraite aux flambeaux - feux d'artifice, saucisses grillées

14 juillet : vin d'honneur de la Commune

Dernier week-end d'août : nuit de la chauve-souris. Le Parc naturel régional de Lorraine animera la soirée : diaporama de présentation puis sortie écoute sur le terrain.

Octobre : repas des Anciens offert par la Commune

10 novembre : organisée par la commune, cérémonie de la Flamme avec le Souvenir Français dédiée aux soldats et aux victimes civiles de 14-18 ainsi qu'à toutes les victimes de la guerre 39/45 et de la guerre d'Algérie. Vin d'honneur.

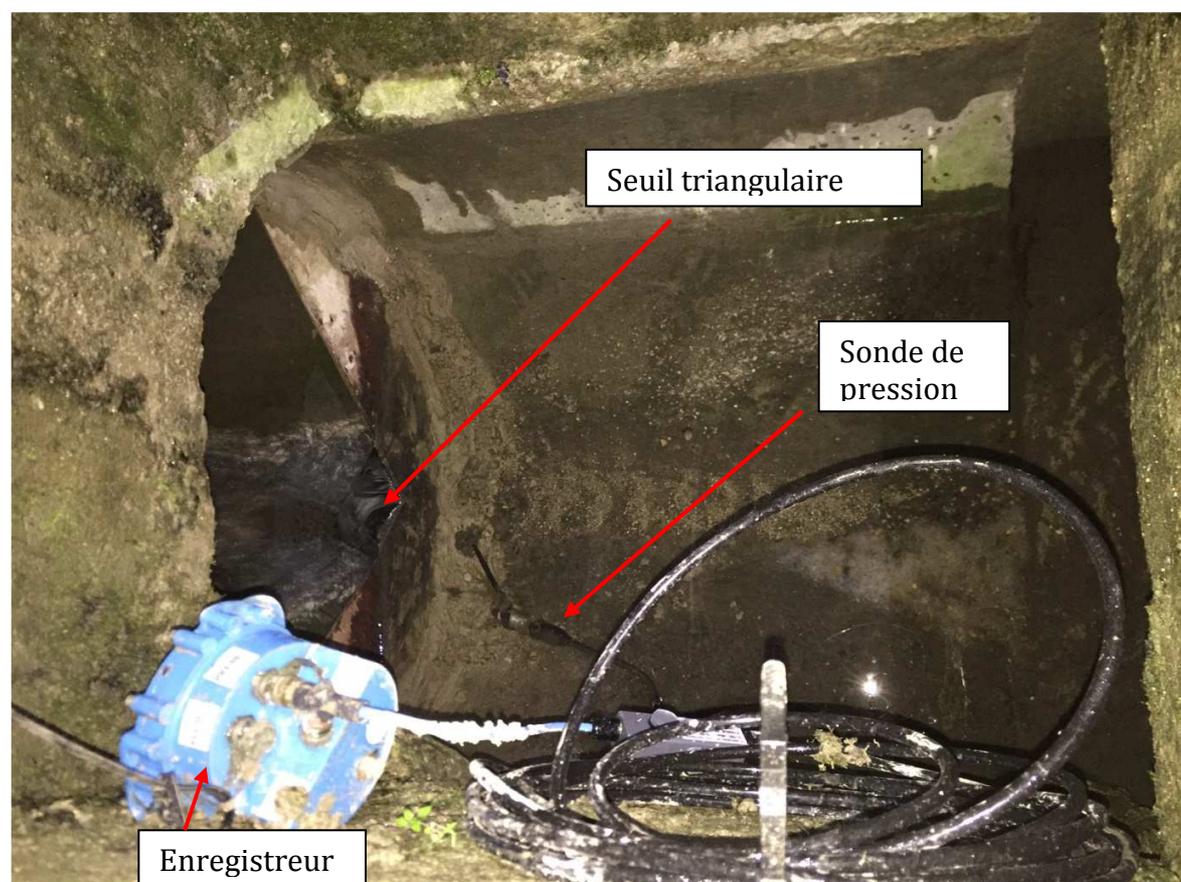
19 novembre : soirée beaujolais à Buxières

10 décembre : Saint Nicolas à Buxerulles

Sorties nature par l'ACCA- calendrier et thèmes à préciser

ETUDE SUR LE SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Le Bureau d'études OXYA a procédé à différentes mesures en journée comme de nuit. Voici quelques informations.



Les mesures de débits réalisées sur le réseau d'assainissement ont été effectuées avec des enregistrements en continu pendant une durée de 15 jours, du 12 au 26 février 2016.

Les exutoires du réseau sont équipés de déversoirs à seuil triangulaire installés sur les canalisations. Cela permet de créer une petite chute d'eau, le niveau d'eau en amont du seuil est ainsi indépendant du niveau d'eau à l'aval. Une sonde de pression est installée en amont du seuil, au fond de la canalisation. La variation de la pression correspond aux variations de la hauteur d'eau.

Ces données sont enregistrées en continu par un boîtier (boîtier bleu). Ensuite, les données enregistrées sont traitées par un logiciel, qui, en fonction des caractéristiques géométriques du seuil, calcule le débit qui s'écoule pendant la durée de la mesure, avec un pas de temps de cinq minutes.

Les variations de débits au cours des périodes de mesures permettent de calculer notamment les volumes d'eaux claires parasites (eaux propres collectées par le réseau, en provenance de drains, sources, infiltrations), le volume d'eaux pluviales ruisselées (jumelés avec un pluviomètre). Toutes ces mesures sont faites afin d'évaluer les possibilités d'utilisation des réseaux en cas d'assainissement collectif.

PORTE OUVERTE EN ENTREPRISE

La carrière de Senonville participe aux Journées Porte Ouverte en Entreprise. Ses techniciens accueilleront les visiteurs et leur expliqueront les techniques d'extraction et de taille.

Il est demandé de s'inscrire sur le site des JLPO: <http://jlpo.fr/>

Vêtements de pluie ne craignant pas la boue sont vivement recommandés.

Les dates :

Vendredi 11 Mars visites prévues à 10h et 14h

Samedi 12 et Dimanche 13 Mars à 14h

Lundi 14, Mardi 15, Mercredi 16, Jeudi 17 Mars à 14h

Vendredi 18 Mars à 10h et 14h

Samedi 19 et Dimanche 20 Mars à 14h

VITICULTURE : déclarations de récolte, de production et de stock de vin :

Le décret n°2015-1577 du 2 décembre 2015 relatif aux déclarations de récolte, de production et de stock de vin pris en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-1247 du 7 octobre relative aux produits de la vigne, publié au JORF du 4 décembre 2015 prévoit **le recours obligatoire aux déclarations via internet** (télé-procédures) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Toutefois, à titre transitoire et durant l'année 2016, les éventuelles déclarations viti-vinicoles sous forme de papier seront à déposer directement auprès du service compétent des douanes et droits indirects*, et non plus à la mairie de la commune du déclarant.

Dès aujourd'hui la mairie est donc déchargée de la réception, de l'archivage et de la transmission aux services des douanes et de la mise à disposition publique des déclarations de récolte et de stock déposées en 2016.

*Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects de Lorraine

Bureau Principal de Nancy

Service Viticulture – 150 rue Alfred Krug – CS 25215- 54052 Nancy Cedex

Tél : 09.70.27.75.58 ou 09.70.27.75.67 site internet : www.douane.gouv.fr

RELEVÉ DES COMPTEURS ELECTRIQUES :

ERDF nous informe que les compteurs électriques seront relevés par les employés de la société OTIFrance le 25/03/2016 à Woinville, le 29/03/2016 à Buxerulles et à Buxières.

En cas d'absence vous pouvez communiquer vos index par internet : www.erdfdistribution.fr, par téléphone 0820 333 433 ou avec la carte Auto-Relève.

Odile BEIRENS